

DÉLIBÉRATIONS

DÉPARTEMENT DU LOIRET

ARRONDISSEMENT DE
MONTARGIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
COMITÉ SYNDICAL DU PETR GÂTINAIS MONTARGOIS

Membres en exercice :	6	DÉLIBÉRATION	
	7	N°	24/2022
Membres présents :	3		
	4		
Nombre de pouvoirs :	8	SÉANCE DU	23 juin 2022
Nombre de votants :	42		

Date de 17 Juin 2022
convocation :

Date d'affichage : 25 Juin 2022

Le vingt-trois juin deux mille vingt-deux, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni à la salle Socio Culturelle à Cepoy en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Frédéric NÉRAUD, Président du PETR Gâtinais montargois.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMES et MM.

CCCCG : COUTEAU Evelyne, FÉVRIER Albert, De WILDE Florent, DUCARDONNET Alexandre, MALET Jean-Jacques, MOREAU Philippe.

3CBO : BETHOUIL Christophe, BURON Jocelyn, CORBY-GUÉNÉE Catherine, DUPUIS Thierry, HAMON Stéphane, LAPENE Jean Pierre.

CC4V : BERTHAUD Jean, GADOIS Céline, LARCHERON Gérard, NÉRAUD Frédéric.

AME : BILLAULT Jean Paul, CHARLES Valerie, CHRISTODOULOU Alexis, De LAPORTE Hélène, DEMAUMONT Franck, DIGEON Benoît, DUCHENE Jean-Marie, DUPATY Gérard, GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, GUERIN Régis, FAURE Cyril, GAILLARD Michel, LEON Fabien, LORENTZ Gérard, MASSON Olivier, , MASTYKARZ Catherine, TOURATIER Claude, TERRIER Charles.

ABSENTS EXCUSÉS : MMES et MM.

CCCCG : MARTIN Valérie, ROBINEAU Isabelle, WURPILLOT Stéphanie.

3CBO : CHEVALIER Jean Luc, LUCAS Nathalie, MONIN Ghislaine, PIGOT Pierrick.

CC4V : BERNARD Françoise, DHAMS Hélène, LAMIGE-ROCHE Chantal, LEROY Angélique.

AME : BASCOP Valérie, BOUQUET Christophe, BOUSCAL Fabrice, CARNEZAT Marie-Laure, COULON François, DESRUMAUX Vincent, GODEY Éric, JOLIVET Thierry, LAVIER Jean-Charles, LELIEVRE Gérard, GABORET Grégory, GODEY Eric, VAREILLES Philippe.

PARTENAIRES : GABORET Jalila, MELZASSARD Corinne.

REÇU EN PRÉFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

POUVOIRS : MARTIN Valérie a donné pouvoir à MALET Jean-Jacques, BERNARD Françoise a donné pouvoir à BERTHAUD Jean, LAMIGE-ROCHE a donné pouvoir à GADOIS Céline, BOUSCAL Fabrice a donné pouvoir à CHARLES Valérie, CARNEZAT Marie-Laure a donné pouvoir à DUPATY Gérard, LELIEVRE Gérard a donné pouvoir à BILLAULT Jean-Paul, VAREILLES Philippe a donné pouvoir à DIGEON Benoît, BOUQUET Christophe a donné pouvoir à NERAUD Frédéric.

Secrétaire de séance : MME Céline GADOIS de la Communauté de Communes des 4 Vallées est nommée secrétaire de séance.

ADMISSION EN NON VALEUR

Le recouvrement de certaines créances ne pouvant être assuré par le Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur.

Les poursuites à l'égard du redevable FONPEL restés sans effet, il convient d'émettre un mandat au compte 6541 « créances admises en non-valeur ».

VU le Code Général des Collectivité Territorial

VU l'état de produits irrécouvrables présentés par Mme BREGERE MAILLET, le Comptable Public,

CONSIDERANT que toutes les opérations visant à recouvrer les créances ont été diligentées par Mme le Comptable Public ;

CONSIDERANT qu'il est désormais certain que ces créances ne pourront plus faire l'objet d'un recouvrement ;

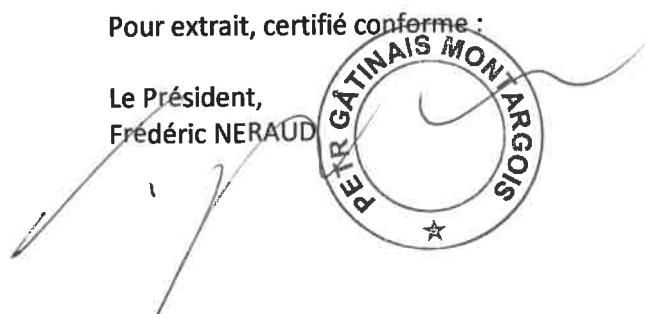
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

APPROUVE l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables faisant l'objet de la présentation de demandes en non-valeur n°T-5274340332 jointe en annexe, pour un montant de 363.92 euros.

INSCRIT les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours, aux articles et chapitres prévus à cet effet.

Pour extrait, certifié conforme :

Le Président,
Frédéric NERAUD



REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com